

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Étaient présents :

Mme Catherine Viel, maire ; M. Antoine Fouaux, 1^{er} adjoint ; M. Damien Philippe, 2^{ème} adjoint ; Mme Marcelle Choissard ; M. Antoine Cottin ; Mme Sophie Giot ; Mme Sandrine Lelegard ; Mme Noëlle Viel

Étaient absents excusés : Mme Laura LORET (pouvoir à Sophie GIOT)

Étaient absents non-excusés : Claude Antheaume (pouvoir à Damien PHILIPPE), Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Sandrine LELEGARD)

M COTTIN Antoine. a été nommé secrétaire de séance.

Délibération tarif salle des fêtes (vin d'honneur/réunion et week-end de 4 jours)

Les vins d'honneurs, réunions et week-end de 4 jours avaient été laissés de côté lors de la précédente séance.

Mme le Maire propose de garder le même tarif au kWh que celui voté lors de la précédente séance.

Pour un vin d'honneur, le tarif actuel est 60€ en été et 80€ en hiver pour les habitants, et 80€ en été et 100€ en hiver pour les extérieurs.

Après débat il a été voté ce qui suit :

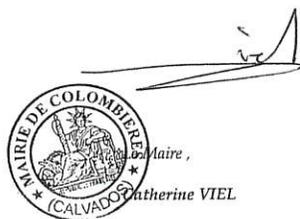
- Réunion/vin d'honneur : 60€ pour les habitants et 80€ pour les extérieurs
- Week-end de 4 jours : 100 € en plus du tarif de la location pour le week-end pour les habitants comme pour les extérieurs

La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.



Le secrétaire de séance

Antoine COTTIN



Maire,

Catherine VIEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Étaient présents :

Mme Catherine Viel, maire ; M. Antoine Fouaux, 1^{er} adjoint ; M. Damien Philippe, 2^{ème} adjoint ; Mme Marcelle Choissard ; M. Antoine Cottin ; Mme Sophie Giot ; Mme Sandrine Lelegard ; Mme Noëlle Viel

Étaient absents excusés : Mme Laura LORET (pouvoir à Sophie GIOT)

Étaient absents non-excusés : Claude Antheaume (pouvoir à Damien PHILIPPE), Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Sandrine LELEGARD)

M COTTIN Antoine. a été nommé secrétaire de séance.

Délibération transfert de l'exercice de la compétence des infrastructures de recharges pour véhicules électriques

Mme le Maire donne la parole à M. Fouaux, qui procède à la lecture de la lettre du SDEC.

Après discussion entre les conseillers, Mme le Maire suggère de reporter cette décision, en particulier considérant le manque de clarté de la proposition.

La délibération proposée par le SDEC est mise au vote et refusée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance

Antoine COTTIN



Le Maire,

Mme Catherine VIEL



21/2022

Département du Calvados
Canton de TREVIÈRES
Commune de COLOMBIÈRES

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 8
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Étaient présents :

Mme Catherine Viel, maire ; M. Antoine Fouaux, 1^{er} adjoint ; M. Damien Philippe, 2^{ème} adjoint ; Mme Marcelle Choïnard ; M. Antoine Cottin ; Mme Sophie Giot ; Mme Sandrine Lelegard ; Mme Noëlle Viel

Étaient absents excusés : Mme Laura LORET (pouvoir à Sophie GIOT)

Étaient absents non-excusés : Claude Antheaume (pouvoir à Damien PHILIPPE), Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Sandrine LELEGARD)

M COTTIN Antoine. a été nommé secrétaire de séance.

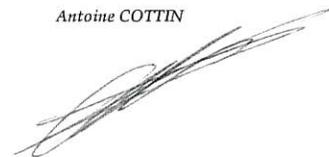
Délibération adressage :

Mme le Maire a envoyé au préalable à tous les conseillers la carte étudiée par la commission travaux pour l'adressage , ainsi que les demandes écrites des habitants.
Mme le Maire précise qu'une autre demande orale a été faite depuis cet envoi.

Après discussion l'adressage est voté à l'unanimité conformément au plan joint.

Le secrétaire de séance

Antoine COTTIN



Le Maire ,

Catherine VIEL



